

S'accommoder avec l'histoire n'est jamais **bon !**



S'accommoder avec l'histoire pour arriver à ses fins dans le présent est toujours glauque et ne sert en rien les futures générations. Mais ça vous revient aussi parfois en pleine gueule !

Selon l'UFAP, en 1992, après les assassinats de Francis CARON de la MA de Rouen (15/08/92) et de Marc DORMONT, du CP Clairvaux (11/09/92), « *les collègues revendiquaient principalement des moyens, de l'autorité et surtout de la sécurité.* »

Rappelons que dès l'annonce du décès de Francis Caron, survenu le lundi 17 août au CHU de Rouen, les surveillants de Rouen déposaient les clefs, se rassemblaient devant la grande porte, portant brassards noirs et bannières en hommage à leur collègue.

Une centaine d'établissements pénitentiaires se joignaient au dépôt des clefs en signe de protestation. Le mouvement des surveillants durera près de trois semaines.

Il est à noter qu'à l'époque, une certaine UFAP appelait également au dépôt des clefs, comprenez qui pourra, embourgeoisement quand tu nous gagnes !

Il est à noter aussi que déjà en son temps, la reconnaissance des collègues était au cœur de l'explosion. 25 ans se sont écoulés et l'UFAP n'a depuis, rien contribué à faire changer la donne dans les détentions puisqu'au final, le malaise est le même, le mal être des surveillants est le même, les revendications sont les mêmes.

Si certes en 1992, la question des moyens (730 emplois obtenus), de la sécurité, etc, était au cœur des demandes syndicales, l'UFAP oublie que nous portions au cœur des conflits de 1992, la revalorisation à hauteur de 100 % de l'indemnité pour charge de détention (ICD qui deviendra ICP), et qui fut obtenue !

Rappelons aussi qu'à l'époque, le conflit dura trois semaines, les menaces de sanctions étaient déjà là, et que nous avons tenu car personne alors n'a trahi le mouvement !

Rappelons aussi que rien n'était réglé en 1994 puisque nous repartions en action de novembre 1994 à mi-janvier 1995, puis avec une manifestation de plus de 2000 surveillants à Paris le 11 avril 1995, ce qui nous permis d'obtenir le 1/5 ème en septembre 1995 (Ministre Jacques TOUBON). **Certes, si le 1/5^{ème} n'a rien à voir avec 92, c'est quand même bien quand l'unité est là et suite à un mouvement très fort et très long (1994 – 1995) que les acquis se gagnent.** Ce n'est pas être kamikaze et stupide mais à un moment, assumer d'être courageux tous ensemble, en toute connaissance des risques : notre vie au travail vaut par moment ces prises de risques !

Que l'UFAP arrête avec sa prudence sur le statut spécial, sinon, autant ne rien faire et dire aux collègues de ne rien faire non plus puisqu'un simple rassemblement devant une taule est susceptible de sanctions au travers de ce statut spécial !

Que l'UFAP arrête de vouloir en remonter aux autres, son équipe dirigeante n'a tout simplement plus la niaque !

Montreuil, le 5 février 2018.